



## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 3 septembre 2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le trois septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Varacieux, dûment convoqué le vingt-neuf août deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Denis CHEVALLIER, Maire.

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 14**

Présents : Denis CHEVALLIER, André ROJAT, Jean-Pierre DETROYAT, Thierry NICOUD, Sandrine MARGAILLAN, Lionel AVIT, Sébastien CALLET, Jocelyne COTTE, Christian FERROUILLAT, Véronique GERMAIN, Emmanuel NICOUD, Justine REY, Thierry RUF, Cédric VEYRET.  
Formant la majorité des membres en exercice.

Absence : Sylvie SEYSSEL

**Nombre de votants : 14**

Secrétaire de séance : Justine REY

### Ordre du jour :

1. Approbation PV conseil du 29 juillet 2025
2. Délibération pour suppression poste d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles
3. Délibération pour création d'un poste de rédacteur suite inscription agent sur liste d'aptitude par voie de promotion interne
4. Délibération pour demande de subvention de l'association du Souvenir Français
5. Délibération pour mise en place d'une participation pour les frais de fonctionnement des salles communales louées à des associations extérieures à la commune
6. Délibération pour refacturation des frais périscolaires à la commune de l'Albenc
7. Délibération pour autoriser M. Le maire à signer les baux des locaux communaux
8. Délibération pour participation de la commune à la vogue
9. Délibération pour le remplacement de deux ordinateurs portables à l'école maternelle
10. Urbanisme
11. Questions diverses

Ouverture de la séance du Conseil Municipal du 3 septembre 2025 à 19h30.

### Trois points sont ajoutés à l'ordre du jour :

M. le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Délibération permettant au Maire de faire une demande pour l'attribution d'un barnum au profit des associations communales auprès de la Région
- Délibération pour demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Délibération pour demande de subvention du Téléthon

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ces ajouts à l'unanimité de ses membres présents et représentés.



## **1. Approbation du PV du 29 juillet 2025**

Le PV du conseil municipal du 29 juillet 2025 est approuvé à l'unanimité.

## **2. Délibération pour suppression poste d'agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles Maternelles**

Annulée suite doublon

## **3. Délibération pour création d'un poste de rédacteur suite inscription agent sur liste d'aptitude par voie de promotion interne**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que, conformément à l'article L 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. M. Le Maire propose de créer un poste de rédacteur dans le cadre de la loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 portant revalorisation du métier de secrétaire de mairie.

Délibération validée à l'unanimité.

## **4. Délibération pour demande de subvention de l'association du Souvenir Français**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une demande de subvention a été transmise par le comité du Souvenir Français « Pays Vinois Chambaran Vercors » afin de pouvoir continuer ses activités notamment participations aux commémorations, entretien et fleurissement des tombes...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'attribuer une subvention d'un montant de 200 euros cette année.

## **5. Délibération pour mise en place d'une participation pour les frais de fonctionnement des salles communales louées à des associations extérieures à la commune**

Monsieur le Maire propose une mise à disposition des salles municipales à titre onéreux pour les associations ou les utilisateurs extérieurs à la commune, mais qui occupent régulièrement ces salles. Il propose cette mise à disposition avec une participation de 200 euros par an avec la mise en place d'une convention.

Délibération validée à l'unanimité.

## **6. Délibération pour refacturation des frais périscolaires à la commune de l'Albenc**

M. Le Maire indique au Conseil municipal qu'un enfant, qui fréquente les accueils périscolaires du mercredi de la communauté de communes, est en garde alternée.

M. le Maire précise que l'intégralité des heures de présence de ces enfants aux accueils périscolaires du mercredi a été facturée à la commune de Varacieux, malgré la demande faite à la communauté de communes de facturer séparément les frais afin de respecter la garde alternée.

M. Le Maire informe le Conseil Municipal, que la commune de l'Albenc accepte de prendre en charge la moitié de ses frais soit un montant de cent quatre-vingt-dix-neuf euros et quarante-six centimes (199.46 €).

Délibération prise à l'unanimité.

## **7. Délibération pour autoriser M. Le Maire à signer les baux des locaux communaux**

M. Le Maire rappelle au Conseil municipal que suite à la réhabilitation de la maison Glénat, plusieurs locaux professionnels sont disponibles.

M. le Maire précise que dans le cadre de la mise à disposition de ces locaux à un cabinet d'infirmières, à une ostéopathe et à un praticien en médecine chinoise, des baux professionnels doivent être signés.



La présente délibération a pour objet d'autoriser M. Le Maire à signer les baux et de préciser les conditions d'occupation des locaux appartenant à la commune de Varacieux, notamment, le montant du loyer, la durée du bail et le montant du dépôt de garantie.

Délibération prise à l'unanimité.

#### **8. Délibération pour participation de la commune à la vogue**

M. Le Maire rappelle que la commune avait invité les nouveaux habitants à un pot de bienvenue lors de la vogue 2023 et 2024, il propose de réitérer cet accueil sous le même format.

Le conseil valide, à l'unanimité, la proposition de M. Le Maire de réitérer l'accueil des nouveaux arrivants lors de la vogue 2025.

#### **9. Délibération pour le remplacement de deux ordinateurs portables à l'école maternelle**

M. Le Maire indique au conseil municipal que les ordinateurs de l'école maternelle ont une dizaine d'années et qu'il est envisagé de les remplacer.

M. Le Maire indique que deux devis ont été demandés à la société CYST'M.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de valider le devis des ordinateurs HP pour un montant de 1896.74 € hors taxes.

#### **10. Délibération permettant à M. Le Maire de faire une demande pour l'attribution d'un barnum au profit des associations communales auprès de la Région**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la Région Auvergne Rhône-Alpes cède à titre gratuit un barnum à toutes les communes de moins de 20000 habitants au profit des associations communales et qu'il y a lieu de prendre une délibération pour lui permettre de faire cette demande.

Délibération validée à l'unanimité.

#### **11. Délibération pour demande de subvention de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un courrier a été transmis, en mairie, par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Marcellin pour une demande d'aide financière pour la rénovation de la cuisine de la caserne des pompiers.

Délibération rejetée à l'unanimité.

#### **12. Délibération pour demande de subvention du Téléthon**

M. Le Maire indique que l'association AFM Téléthon a transmis à la mairie un courrier pour une demande de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas octroyer de subvention cette année.

#### **13. Urbanisme**

- DP 0385232500024 - Construction abri pour tracteur : accordée
- DP 0385232500025 - Pose de panneaux solaires : accordée
- DP 0385232500026 - Changement de menuiseries : accordée
- DP 0385232500027 - Réfection de toiture et pose de panneaux solaires : refusée, hors délai
- DP 0385232500028 - Abri de jardin : en instruction
- DP 0385232500029 SCI Lence / Les Fourniers : division parcellaire en vue construction : accordée
- DP 0385232500030 - Réfection toiture et pose de panneaux solaires : accordée



- DP 0385232500031 - Rénovation corps de ferme : en instruction
- DP 0385232500032 - Changement huisseries : accordée
- DP 0385232500033 - Réfection toiture, isolation, rénovation énergétique : accordée

#### **14. Questions diverses**

- OAP : une réunion est programmée le 9 septembre 2025 à 18h00 en mairie
- Une réunion a eu lieu ce matin concernant le PLUi
- La cabane de l'ACCA a été inondée : faire une saignée
- La rentrée des classes s'est bien passée, un courrier est fait aux parents d'élèves pour le rappel des règles de fonctionnement de la garderie : inscriptions obligatoires
- Concernant la pose d'une passerelle piétonne sur le Tabaret, deux nouveaux devis ont été demandés : un devis pour une passerelle neuve de 8 m de long à 13 518 € un devis pour une passerelle d'occasion, de 10 m de long, à 4 000 € plus 1 000€ pour le transport.
- Un courrier de la fédération de rugby demande une mise aux normes du stade
- Le SDIS propose une réunion d'information dans le cadre de l'obligation pour les collectivités de prendre un arrêté de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)
- Pose d'une enseigne pour le cabinet d'architectes Synaptic : en instance
- 20/09 : inauguration de l'école de la Mayette à Vinay
- 12/09 : invitation pour la foire de Beaucroissant
- Un groupe de travail pour le projet culturel de territoire est mis en place
- 06/09 : inauguration du festival de l'Avenir au Naturel à l'Albenc
- Le congrès des Maires à Paris est programmé du 17 au 20 novembre 2025
- 29/09 : conférence sur le partage d'information sur l'autonomie
- 28/09 : réunion d'information sur le permis de louer
- Boulodrome : des véhicules stationnent régulièrement : des solutions sont à l'étude
- Les filets du terrain de foot sont abîmés
- Aire de jeux : des plantations vont être refaites
- Une nouvelle reprise de concession est en cours
- La commande de sapins va être passée
- Les plantations d'automne vont avoir lieu
- Un nid de frelons a été repéré dans le transformateur électrique vers l'Espace Père Bleu : une intervention est programmée le 05/09
- TE38 : une rencontre avec Mme Bermond est programmée le 09/09 à 14h00 en mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00

PROCHAIN CONSEIL : Jeudi 9 octobre 2025 à 19h30

Le/La Secrétaire

Le Maire

